

● ARA

●
criavs.

centre ressource
pour les intervenants
auprès des auteurs
de violences sexuelles

Catalogue de formations

Centre Ressource Claude BALIER
CRIAUS Auvergne-Rhône-Alpes

2023

CRIAUS Auvergne-Rhône-Alpes, GCS « Claude BALIER »

CH le Vinatier—Bât 424—95 Bd Pinel—BP 30039—69678 BRON Cedex
Tél : 04 37 91 53 09 - Mail : criavs-formation@criavs-ra.org
Numéro de déclaration formation : N°82 38 04613 38

Mesdames, Messieurs,

Vous témoignez un intérêt à nos formations, nous vous en remercions. Notre Centre Ressource est mandaté depuis 2008 par l'Agence Régionale de la Santé pour vous accompagner et vous former à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles.

Nous mettons notre expérience, notre expertise, nos savoirs et savoir-faire à votre disposition à travers nos prestations de formation, d'espace expert, de rencontre maillage-santé-justice-sociale, journée d'étude ou conférence-débat. Nous sommes présents pour vous accompagner dans la gestion de cas d'infraction à caractère sexuel survenu dans vos institutions. Nous pouvons aussi vous apporter des conseils et les outils nécessaires à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles.

Concernant notre offre de formation, nous sommes à votre écoute pour construire des programmes adaptés à vos besoins. Par ailleurs, nos formations sont conçues dans le but d'actualiser et d'approfondir vos connaissances ainsi que vos compétences sur les représentations et la clinique des auteurs de violences sexuelles, les outils thérapeutiques, les injonctions et obligations de soins, les principes de soins et traitements médicamenteux, la pédophilie, l'inceste et les violences intrafamiliales, etc.

La crise sanitaire liée au Covid-19, a été l'occasion pour nous de vous proposer des formations et des conférences-débats en distanciel. Nous vous proposons pour certains évènements de continuer à vous former depuis chez vous, cette possibilité sera précisée pour chaque formation.

Nous espérons que notre catalogue de formations répond à vos besoins et vous offre des instants d'apprentissage et de réflexion qui vous permettront de faire évoluer vos pratiques et contribueront à votre épanouissement professionnel.

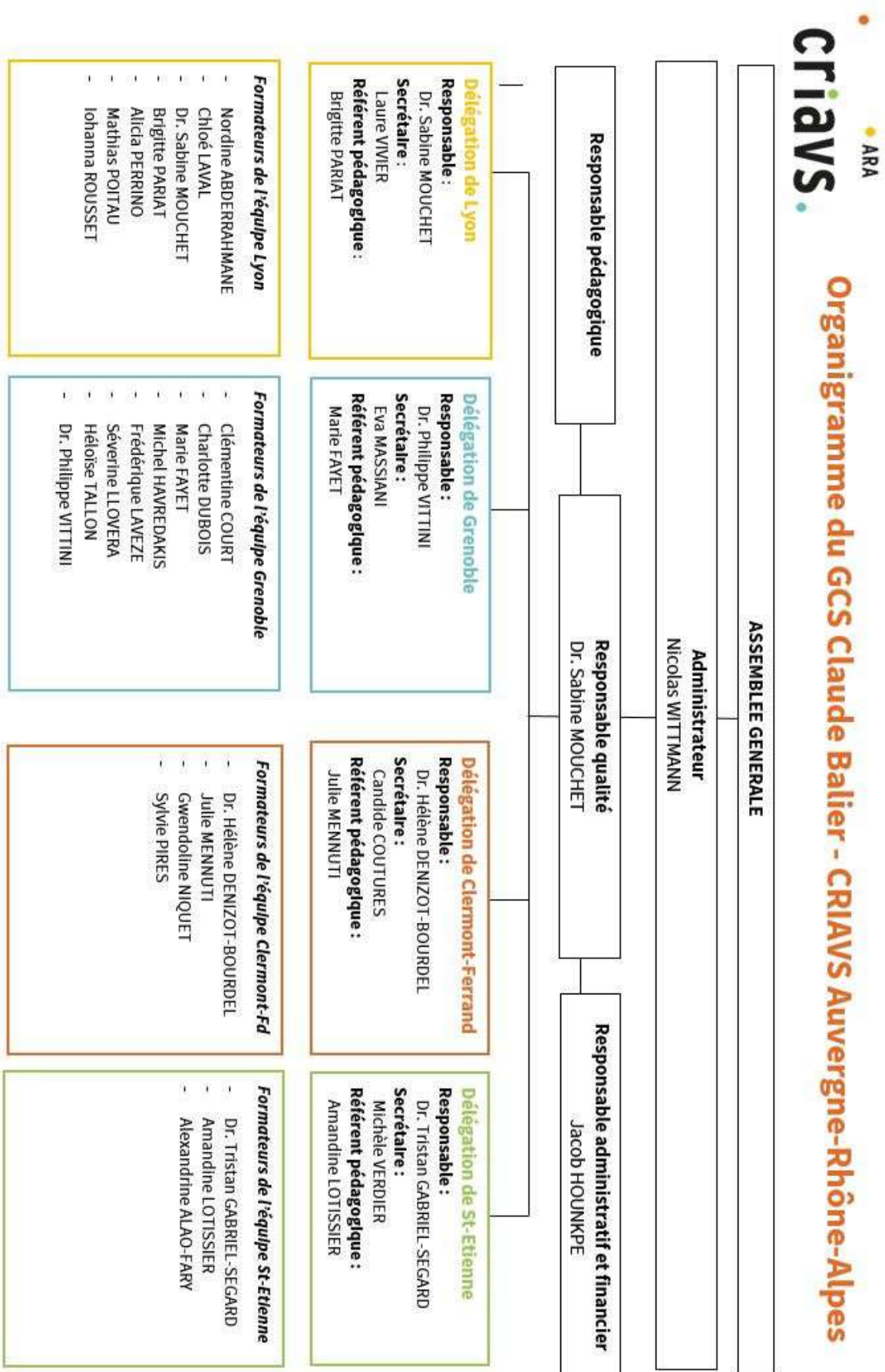
Très cordialement,
L'équipe du CRIAVS Auvergne-Rhône-Alpes

Sommaire

Sommaire	3
Organigramme	4
Les missions	5
Information générale	6
Module 1 —Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et posture professionnelle	7
Module 2 —Approfondissement de la clinique des auteurs de violences sexuelles et de l'agir sexuel violent	8
Module 3 — Les soins pénalement ordonnés : obligation et injonction de soins	9
Module 4 —Les traitements médicamenteux	10
Module 5 —Les principes de soins aux auteurs de violences sexuelles	11
Module 6 —Approche des outils à médiation thérapeutique : QICPAAS, « Qu'en dit-on ? », 8 ^{ème} Dimension	12
Module 7 —Clinique de l'agir sexuel violent chez les mineurs	13
Module 8 —La clinique du traumatisme psychique des auteurs des violences sexuelles	14
Module 9 —Troubles graves de la personnalité	15
Module 10 —Pédophilie et violences sexuelles sur mineurs	16
Module 11 —Pédophilie, Pédocriminalité, Actualités	17
Module 12 —Les violences sexuelles intrafamiliales	18
Module 13 —Approche motivationnelle pour les auteurs de violences sexuelles	19
Module 14 —Processus groupaux et outils à médiation	20
Bulletin d'inscription	21



ORGANIGRAMME CRIAVS ARA



Les missions



Animation du maillage régional Santé-Justice-Social :

- Initier et animer des rencontres pluridisciplinaires, départementales, des professionnels du sanitaire, de la justice, de l'accompagnement social et de l'insertion.
- Développer un réseau de soin de proximité.



Documentation :

- Recenser les connaissances actuelles, les avancées de la recherche, l'évolution des pratiques cliniques et thérapeutiques et les mettre à disposition notamment sur : **theseas.reseaudoc.org**.
- Consultation, prêt de documents et accompagnement à la recherche.
- Envoi d'un bulletin de veille documentaire



Espace expert :

- Fournir un appui pour penser les difficultés inhérentes à la pratique clinique auprès des auteurs de violences sexuelles
- Réflexion autour des prises en charge.
- Evaluation des situations difficiles et des stratégies de soins.



Formation :

- Initiale auprès des instituts de formation, des universités afin de sensibiliser les futurs professionnels.
- Continue auprès des professionnels.



Prévention :

- Développer les liens auprès des associations et des professionnels de « première ligne » en contact avec les enfants, les adolescents et les familles pour penser et articuler la prévention des violences sexuelles.
- Créer des temps forts et proposer des rencontres locales.



Recherche :

Encourager, favoriser et initier le développement de recherches et de réflexion sur l'amélioration des traitements et des accompagnements des auteurs de violences sexuelles.



Accompagnement des soins aux mineurs auteurs de violences sexuelles :

Cette mission spécifique se décline de façon transversale dans les six missions ci-dessus et s'adresse aux professionnels intervenant auprès des mineurs auteurs de violences sexuelles.

Informations générales

Dans le cadre des missions du CRIAVS Auvergne-Rhône-Alpes, nous vous proposons ce catalogue de formations qui s'adresse à tous les professionnels des secteurs du sanitaire, du médico-social, du social, du judiciaire, de l'éducation... etc..
Ce catalogue sera actualisé chaque année en fonction de l'évaluation des connaissances cliniques dans le champ des violences sexuelles.

14 modules composent ce catalogue, il est à noter que les modules 1 (initiation à la clinique des AVS) et 2 (approfondissement de la clinique des AVS), peuvent être demandés en prérequis pour accéder à certaines des formations.

Tout au long de l'année, en plus des formations, des conférences, des soirées-débats, des groupes inter-professionnels et des journées d'études vous sont proposés dans les différentes délégations du CRIAVS ARA, toutes les informations sont accessibles sur le site internet : www.criavs-ara.org.

L'engagement du CRIAVS ARA se décline autour de trois axes :

- La satisfaction des stagiaires
- L'implication de l'équipe dans l'accompagnement à court et à long terme de nos stagiaires
- L'amélioration continue de nos prestations

Les méthodes et outils pédagogiques :

- La pédagogie mise en œuvre dans les formations privilégie :
- Une évaluation par QCM est réalisée avant et après chaque formation à des fins pédagogiques, sans notation
- Des apports théoriques et/ou techniques centrés sur des études de cas clinique ou sur des activités professionnelles des participants (vignettes cliniques, bibliographie, power point...).

Formation en intra-entreprise :

Certaines formations spécifiques peuvent être adaptées à la demande en fonction des besoins des acteurs de terrain. Pour la mise en place de ces formations, il vous faut prendre contact avec la délégation du CRIAVS correspondant à votre secteur.

Prérequis :

L'accès aux conférences, des soirées-débats, des groupes inter-professionnels et des journées d'études, ne nécessite pas de prérequis.
Les informations concernant les prérequis se trouvent sur chaque fiche module.

Modalité d'inscription :

Pour vous inscrire, il est nécessaire de remplir la fiche d'inscription (cf. page N°27) et de l'envoyer à l'adresse suivante : inscriptions-formation@criavs-ra.org ou à l'adresse postale : **CH le Vinatier - CRIAVS ARA - Mme Laure VIVIER - Bat 424 - BP 30039-95, boulevard Pinel - 69678 - Bron Cedex.**
A réception de votre demande d'inscription, vous recevrez un mail de confirmation selon les places disponibles. Avec la convocation de formation vous recevrez le règlement intérieur et une convention de formation à nous retourner signée.

Lieu et déroulement des formations :

Les formations du catalogue se déroulent au sein de l'une de nos délégations : Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon et Saint-Etienne, en fonction du module. Le lieu de formation est indiqué dans le descriptif de chaque module. L'adresse exacte du lieu de formation sera précisée sur la convocation.
La durée de nos formations est de 7 heures par jour soit de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ou en demi-journée sur la base de 3 heures 30. Chaque stagiaire signe par demi-journée une fiche de présence.

Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation de la part des stagiaires. Une synthèse de cette évaluation est accessible sur le site internet. Une première évaluation est réalisée à l'issue de la formation, une seconde sera envoyée aux stagiaires six mois après la formation afin de savoir si celle-ci leur a été utile dans leur pratique. Une attestation de présence nominative vous est remise ou envoyée par mail à la fin de la formation.

Assiduité :

Pour tout empêchement, merci de prévenir le CRIAVS, dès que possible.

Nos tarifs :

• **Les professionnels de la région Auvergne-Rhône-Alpes :**

Toutes nos formations sont gratuites pour les professionnels exerçants dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

• **Pour les professionnels hors région :**

Merci de prendre contact avec le CRIAVS afin d'obtenir les tarifs, de même les demandes de formation en groupe et les formations en intra-entreprise font l'objet d'un tarif spécifique.

Restauration :

Pour toutes les formations le repas est libre.

En ce qui concerne les formations qui se déroulent sur le site du CH le Vinatier, les stagiaires ont la possibilité de déjeuner au restaurant du personnel, au tarif de 12€ (non compris dans le coût de la formation).

Statistique de satisfaction formation :

Le pourcentage de professionnels satisfait des formations dispensées par le CRIAVS ARA est de 95% pour l'année 2022.

Malgré la présence du COVID sur le territoire, 100% des formations ont été assurées en présentiel en mettant en place les mesures sanitaires requises. 80% des stagiaires mettent en pratique les compétences et connaissances acquises au cours de la formation.

Accessibilité :

Les locaux des différents centres de formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

INITIATION À LA CLINIQUE DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES ET POSTURE PROFESSIONNELLE

RESUME

Ce module 1 s'inscrit comme prémices à l'appréhension, la compréhension et l'expérimentation d'une prise en charge pluridisciplinaire et transdisciplinaire des auteurs de violences sexuelles, reconnue comme efficace par la communauté scientifique.

Le contenu de ce module s'axe principalement sur les notions initiales de la clinique des auteurs de violences sexuelles ainsi que sur la conception du contexte et des définitions légales se rapportant à cette population.

OBJECTIFS

Cette formation permettra aux participants d'acquérir les notions initiales de la clinique des auteurs de violences sexuelles, d'appréhender les aspects psychopathologiques des auteurs de violences sexuelles, de prendre conscience des représentations sociales des AVS et leurs impacts sociologiques, historiques et professionnels et enfin de rechercher la posture professionnelle la plus adaptée à cette clinique

METHODE PEDAGOGIQUE

- Apport théorique
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPETENCES

Accompagner les AVS sur le plan législatif, clinique et social. Se positionner et travailler avec les auteurs et en lien avec les professionnels du réseau.

DATES ET LIEUX

4 SESSIONS

- * 24/01/2023 : Clermont-Ferrand / Dr Hélène DENIZOT-BOURDEL et Sylvie PIREZ
- * 25/01/2023 : Grenoble / Michel HAVREDAKIS et Héloïse TALLON
- * 30/01/2023 : Lyon / Brigitte PARIAT et Mathias POITAU
- * 28/02/2023 : St-Etienne / Dr Tristan GABRIEL et Amandine LOTISSIER

HORAIRES

9h - 17h en présentiel

TARIF

Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

8h45 - 9h : Accueil des participants

9h - 10h30 : Présentation et représentations sociales

- Représentations sociales des AVS (avec Brainstorming)
- Cadre légal
- Epidémiologie

10h45 - 11h30 : Epidémiologie

11h30 - 12h30 : Eléments de psychopathologie

12h30-13h30 : Pause déjeuner

13h30-16h30 : Posture professionnelle et modalités de PEC

16h30-17h00 : Bilan et évaluation de la journée

PUBLIC

Chaque demande sera étudiée par le comité pédagogique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

2

APPROFONDISSEMENT DE LA CLINIQUE DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES ET DE L'AGIR SEXUEL VIOLENT

RÉSUMÉ

Cette formation s'adresse à des professionnels qui ont une connaissance de cette clinique sur le plan théorique et pratique. Elle accorde une place privilégiée à la clinique de l'agir sexuel violent sur un versant psychodynamique afin de dégager les stratégies psychiques à l'œuvre autour du passage à l'acte. Ce focus permet d'identifier de quel type d'agir il s'agit afin de mieux adapter la réponse thérapeutique. Cette approche permet de dégager des constantes nécessaires mais insuffisantes à une compréhension plus fine des agirs sexuels violents. L'approche privilégiée et la criminologie clinique ainsi que l'abord psychanalytique.

OBJECTIFS

- Approfondir les notions relatives à la clinique de l'agir sexuel violent.
- Mieux appréhender les dysfonctionnements psychiques liés à ces passages à l'acte.
- Appréhender les différents dispositifs et outils existant pouvant être mis en place dans la prise en charge d'un AVS
- Penser le cadre et les postures professionnels et institutionnels auprès des auteurs de violences sexuelles, au regard de cette clinique spécifique.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apport théorique
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

Savoir identifier les typologies de fonctionnement psychique des AVS. Etre en capacité d'évaluer et proposer un cadre thérapeutique adapté pour un public AVS.

PUBLIC

Chaque demande sera étudiée par le comité pédagogique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

DATE ET LIEU

le 15/06/2023 à Lyon

INTERVENANTS

Mathias POITAU, Iohanna ROUSSET et Héloïse TALLON

HORAIRES

9h - 17h en présentiel

TARIF

Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

8h45—9h : Accueil des participants

9h—10h : Rappels sur les soins sous-main de justice et pluralité des cadres autour des AVS (sanitaire, social, judiciaire)

10h—12h30: Approfondissement théorico-clinique—Typologie des AVS et constantes de fonctionnement

12h30—13h30 : Pause Déjeuner

13h30—15h : Approfondissement théorico-clinique (suite) - organisation des soins et types de prise en charge

15h—16h30 : Enjeux des postures professionnelles et institutionnelles

16h30— 17h : Bilan et évaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

LES SOINS PÉNALEMENT ORDONNÉS : OBLIGATION ET INJONCTION DE SOINS

RÉSUMÉ

Cette formation vise à améliorer les connaissances de chacun sur les soins pénalement ordonnés : obligation et injonction de soins.

Le cadre de soin peut questionner la modalité de la prise en charge, la posture soignante... Il semble important de familiariser les professionnels à ce dispositif de soin et d'en appréhender les différentes dimensions : juridiques, éthiques et déontologiques afin de remplir au mieux la mission de soignant en psychiatrie.

OBJECTIFS

- Connaître les compétences de chacun pour plus de différenciation
- Distinguer les particularités légales des différents dispositifs de soins pénalement obligés.
- Discerner leurs implications pratiques dans la prise en charge des patients placés sous main de justice

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apport théorique
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES

Distinguer les particularités légales de différents dispositifs de soins pénalement imposés.
Repérer l'implication pratique dans le soin.

PUBLIC

Chaque demande sera étudiée par le comité pédagogique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

PAS DE PRÉREQUIS

DATE ET LIEU

le 16/05/2023 à Lyon

INTERVENANTS

Nordine ABDERRAHMANE, Brigitte PARIAT et Dr Philippe VITTI

HORAIRES

9h - 17h en présentiel

TARIF

Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

8h45 - 9h : Accueil des participants

9h - 10h 30: Brainstorming et historique des lois

10h45 - 11h30 : Epidémiologie

11h30 - 12h30 : Rôle du médecin coordonnateur

12h30-13h30 : Pause déjeuner

13h30-16h30 : Modalités de prise en charge / Cas clinique

16h30-17h00: Bilan et évaluation de la journée

*Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours
de la matinée et de l'après-midi.*

LES TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX

RESUME

Rationnel physiopathologique de la prescription des principales molécules, psychotropes et anti androgènes

Données pharmacologiques essentielles concernant les molécules utiles dans le traitement des auteurs de violences sexuelles

Recommandations françaises et internationales dans la pharmacothérapie des auteurs de violences sexuelles

Modalités pratiques de mise en œuvre des traitements : bilan pré-thérapeutique, balance bénéfice/risque, modalités de suivi et de surveillance

OBJECTIFS

L'objectif de la formation est de permettre aux médecins qui seront en charge de la prescription de traitement médicamenteux pour les auteurs de violences, de connaître les indications et les modalités de prescriptions des différentes molécules.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Apport théorique
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

A l'issue de la formation, les médecins seront en capacité de prescrire et surveiller les modalités de prescription des différentes molécules indiquées dans le traitement des auteurs de violences sexuelles

PUBLIC

Médecins, psychiatres et internes en psychiatrie.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

DATE ET LIEU

le 10/05/2023 à Lyon

INTERVENANTS

Dr Sabine MOUCHET

HORAIRES

9h - 12h30 en présentiel

TARIF

Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

9h—9h15 : Accueil et tour de table, présentation et attentes des stagiaires

9h15– 9h30 : QCM introductif

9h30 - 10h45 : Diaporama partie 1

11h-12h15 : Diaporama parti 2

12h15—12h30 : Bilan et évaluation de la matinée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée

LES PRINCIPES DE SOINS AUX AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES

RÉSUMÉ

Cette formation se propose d'introduire les principes de prise en charge des auteurs de violence sexuelle.

La rencontre de ces auteurs pris dans un soin pénalement prescrit le plus souvent, nécessite des aménagements particuliers d'évaluation, d'écoute et de savoir.

OBJECTIFS

Proposer un espace d'échange autour des situations rencontrées par les stagiaires.

- Question de la non demande
- Contre transfert / représentation/jugement
- Engager une réflexion éthique

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apport théorique
- Mise en situation et échange groupal

APTITUDES ET COMPÉTENCES

Connaitre le contexte de la prise en charge des auteurs de violence sexuelle

Identifier les différents principes de soins : médicaux /prise en charge groupale et individuelle

Etre capable de prendre en charge en explorant le contexte afin d'ajuster le suivi

PUBLIC

Chaque demande sera étudiée par le comité pédagogique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

PAS DE PRÉREQUIS

DATE ET LIEU

le 18/10/2023 à Lyon

INTERVENANTS

Brigitte PARIAT et Mathias POITAU

HORAIRES

9h - 13h en présentiel

TARIF

Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

8h45 - 9h :	Accueil des participants
9h - 9h45 :	Ouverture de la matinée
9h45 - 10h45 :	Apport théorique
11h - 12h30 :	Mise en situation et échange groupal
12h30 - 12h45 :	Bilan et évaluation de la formation

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée

APPROCHE DES OUTILS THÉRAPEUTIQUES : QICPAAS, QU'EN DIT-ON ? ET 8ÈME DIMENSION

RESUME

Le Questionnaire d'Investigation Clinique pour les Auteurs d'Aggressions Sexuelles (QICPAAS), le « Qu'en dit-on ? » et la 8^{ème} Dimension sont trois outils réservés à l'usage de professionnels de terrain qui prennent en charge les AVS. Le QICPAAS propose un cadre structuré de questionnement expliquant une approche progressive du fonctionnement mental du sujet auquel il s'adresse. Le « Qu'en dit-on ? » est un outil de médiation sous forme de jeu. Il ouvre la voie vers la parole et l'échange symbolique. Cet outil permet une « réparation » des processus psychiques et autorise un engagement et investissement possible dans le travail individuel. La 8^{ème} Dimension est un outil de médiation qui facilite l'accès à ses représentations mentales en permettant le dépliement de la pensée dans un cadre ludique et convivial. Ce jeu est dans un support de médiation qui sollicite les représentations et autorise la réflexion.

OBJECTIFS

Découvrir les outils, leurs origines et leurs formats afin de pouvoir les mettre en œuvre et les utiliser dans sa pratique.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Apport théorique
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

Maîtrise de l'entretien relationnel et de la clinique des AVS. Animer un groupe, promouvoir la circulation de la parole et les échanges dans le groupe. Favoriser l'accès à ses propres représentations. Savoir animer un groupe, analyser les enjeux relationnels et la dynamique de groupe. Permettre que l'espace groupal devienne un lieu de transformation des affects.

PUBLIC

Chaque demande sera étudiée par le comité pédagogique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle » ainsi que le module 2 « Approfondissement à la clinique des AVS et l'agir sexuel violent » ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

DATE ET LIEU

le 6/11/2023 à Lyon

INTERVENANTS

Amandine LOTISSIER, Michel HAVREDAKIS et Nordine ABDERRAHMANE

HORAIRES

9h - 17h en présentiel

TARIF

Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

9h – 9h30 : Présentation des participants et de leurs attentes

9h30–10h : Présentation du déroulé de la formation

10h–10h30 : QICPAAS : Historique de l'outil

10h45–12h30 : QICPAAS : Présentation de l'outil et éclairage clinique

12h30-13h30 : Pause déjeuner

13h30-15h15 : « Qu'en-dit-on ? » : Eclairage clinique sur l'outil et mise en situation

15h30–16h45 : 8^{ème} dimension : Eclairage clinique sur l'outil et mise en situation

16h45–17h : Bilan et évaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

7

RÉSUMÉ

La sexualité chez les enfants et les adolescents lorsqu'elle s'extériorise peut venir interpeller les professionnels dans leurs pratiques. Il peut être compliqué de se repérer entre ce qui participe du développement psycho-sexuel et ce qui entre dans le cadre de la psychopathologie des passages à l'acte sexuels violents dans l'adolescence. Le processus adolescent peut amener une réflexion différente sur le passage à l'acte et permettre alors de proposer une prise en charge la plus adaptée possible. Nous vous proposons d'abord les aspects thérapeutiques engagés lors de la prise en charge des mineurs AVS et tout en dépliant les mouvements dans la relation d'aide psycho-éducative.

OBJECTIFS

- Faire état des lieux de la clinique des mineurs AVS
- Repérer les différents aspects cliniques dans la problématique des mineurs AVS
- Présenter les différentes modalités thérapeutiques
- Accéder à différents supports théoriques
- Identifier les incitations, les intérêts, les difficultés de mise en place et les limites des prises en charge thérapeutiques.
- Repérages concernant les C.S.P.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apport théorique
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES

Etre en capacité de repérer les différents aspects dans la clinique de l'agir sexuel violent chez les mineurs. Savoir identifier les indications des prises en charges thérapeutiques auprès des AVS

PUBLIC

Chaque demande sera étudiée par le comité pédagogique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

CLINIQUE DE L'AGIR SEXUEL VIOLENT CHEZ LES MINEURS

PRÉREQUIS :

avoir suivi le jour 1 pour accéder aux jours suivants

2 SESSIONS DE 3 JOURS

DATES ET LIEUX

- * 03, 16 et 17/10/23 : Clermont-Ferrand / Gwendoline NIQUET et Julie MENNUTI
- * 08/03—14/06—11/10/2023 : Grenoble Marie FAYET et Frédérique LAVEZE

HORAIRES

9h - 17h en présentiel

TARIF

Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

* Jour 1 : Approche de la clinique de l'agir sexuel violent chez les mineurs :

8h45—9h :	Accueil des participants
9h — 10h45 :	Présentation et travail autour des représentations sociales
11h00—12h30 :	Spécificité de la justice des mineurs
12h30-13h30 :	<i>Pause déjeuner</i>
13h30—16h45 :	Aspects cliniques
16h45—17h :	Bilan et évaluation de la journée

* Jour 2 : Clinique des mineurs auteurs de violences sexuelles :

9h—9h30 :	Accueil des participants
9h30—11h00 :	La relation d'aide psycho éducative
11h00—12h30 :	Aspects thérapeutiques
12h30—13h30 :	<i>Pause déjeuner</i>
13h30—15h15 :	Aspects institutionnels
15h30—16h30 :	Reprise d'expériences
16h30—17h :	Bilan et évaluation de la journée

* Jour 3 : Comportement Sexuel « dit » Problématique et Cyberharcèlement :

8h45 - 9h :	Accueil des participants
9h — 10h :	Développement psychosexuel chez l'enfant et l'adolescent
10h - 10h45 :	Caractéristique de l'éveil à la sexualité par tranche d'âge
11h00—12h30 :	Définition et caractéristique des CSP
12h30—13h30 :	<i>Pause déjeuner</i>
13h30—15h :	Vignette cliniques
15h15—16h30 :	Orientation / Prévention
16h30—17h :	Bilan et évaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

LA CLINIQUE DU TRAUMATISME PSYCHIQUE DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES

RÉSUMÉ

La formation se déroule sur deux jours, en présentiel.

Le premier jour vise à apporter les bases de la clinique du traumatisme psychique, des mécanismes psychiques et des différentes étapes de la constitution du trauma.

Le deuxième jour vise à aborder le trauma et son traitement sous l'angle de la neurobiologie, et du traitement de l'information, et présenter différents outils de prise en charge spécifique du traumatisme d'une part, et d'étudier le traumatisme chez les AVS

OBJECTIFS

Jour 1 :

* Différencier les mécanismes du stress de ceux du traumatisme psychique

* Appréhender les différents courants théoriques définissant le traumatisme

* Savoir reconnaître la symptomatologie du traumatisme psychique et appréhender la diversité de ses manifestations cliniques

* Concevoir la spécificité du traumatisme complexe.

Jour 2 :

* Comprendre les mécanismes sous-jacents au traumatisme psychique et leur implication dans la prise en charge ; la clinique du trauma et de l'attachement chez les AVS

* Connaître les différents principes de traitement actuel des traumatismes, au regard des découvertes en neurosciences et de la neurobiologie du stress

* Découvrir différents outils et différentes psychothérapies utilisées dans le traitement des traumatismes psychiques E.M.D.R (Eye Movement Desensitization et Reprocessing), I.C.V (Intégration du Cycle de la Vie), Brainspotting, E.F.T...

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apport théorique
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques
-

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

Savoir identifier et accueillir la clinique du traumatisme psychique chez les AVS

PUBLIC

Chaque demande sera étudiée par le comité pédagogique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

DATE ET LIEU

les 14 et 15/11/2023 à Lyon

INTERVENANTS

Nordine ABDERRAHMANE et Charlotte DUBOIS

HORAIRES

9h - 17h en présentiel

TARIF

Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

* Jour 1 :

8h45—9h : Accueil des participants

9h—9h30 : Brainstorming

9h30 - 10h30 : Introduction à la clinique du traumatisme (différence stress-trauma, diverses approches théoriques du traumatismes (Salmona, Crocq, Pignol)

10h30—12h30 : Trauma simple et symptomatologie générale

12h30—13h30 : Pause déjeuner

13h30—14h30 : Focus théorique, dissociation péritraumatique, effroi...

14h30—16h15 : Spécificité du trauma complexe : symptomatologie et pistes de prise en charge

16h15 : Bilan et évaluation de la journée

* Jour 2

8h45—9h : Accueil des participants

9h—10 : Neurophysiologie de la dissociation

10h—10h30 : Clinique des AVS et traumatisme : épidémiologie & tableaux cliniques

10h45—12h30 : Trouble de l'attachement chez les AVS

12h30—13h30 : Pause déjeuner

13h30—14h30 : Traitement du traumatisme par EMDR chez les AVS

14h30—15h15 : Traitement du traumatisme par ICV chez les AVS

15h30—16h15 : Autres outils et retraitements et d'aide à la relation chez les AVS (Brainspotting – hypnose—Mindfulness...)

16h30—17h : Bilan et évaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

TROUBLES GRAVES DE LA PERSONNALITÉ

RÉSUMÉ

Cette formation se propose dans un premier temps de redéfinir le concept de personnalité, ainsi que ces grands stades de développement.

Dans un second temps, nous nous pencherons sur les troubles de la personnalité fréquemment rencontrés dans le domaine de la psychiatrie légale, et pouvant se manifester par des comportements déviants. Nous développerons en particulier les concepts d'état-limite et de psychopathie, en les confrontant à la notion de perversion, grâce aux ateliers de l'après-midi.

OBJECTIFS

- Actualiser la notion de personnalité, et affirmer son évaluation, grâce aux apports multidimensionnels et catégoriels ;
- Approfondir les connaissances cliniques du trouble état-limite, et du trouble psychopathique, grâce à différents modèles de compréhension (Hare, Meloy, Bergeret...);
- Distinguer et clarifier la notion floue de perversion, du reste de la nosographie couramment utilisée ;
- Discuter des pistes thérapeutiques possibles ;

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apport théorique
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes clinique

APTITUDES ET COMPÉTENCES

Capacité à accueillir et analyser le passage à l'acte afin d'en saisir le sens, pouvoir adopter la posture adéquate et prêter son appareil à penser pour transformer l'agir et la violence en pensée, pouvoir relancer le processus élaboratif.

PUBLIC

Chaque demande sera étudiée par le comité pédagogique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

DATE ET LIEU

le 04/04/2023 à Lyon

INTERVENANTS

Nordine ABDERRAHMANE, Dr Sabine MOUCHET et Mathias POITAU

HORAIRES

9h - 17h en présentiel

TARIF

Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

8h45 - 9h :

Accueil des participants

9h - 10h :

Le concept de personnalité, ses différentes déclinaisons sur le plan catégoriel, multi dimensionnel. L'évaluation de la personnalité.

10h - 12h30 :

Le trouble de personnalité état-limite. Approche nosographique et psychodynamique.

12h30-13h30 : Pause déjeuner

13h30-15h30 :

Le groupe est réparti en deux ateliers

•45 minutes : Atelier sur la psychopathie. Cotation commune de l'échelle PCL-R. A partir d'un cas cinématographique.

•45 minutes :

Atelier sur les états-limite—Partage d'expériences cliniques.

•

16h30-17h00 : Echanges.

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

PÉDOPHILIE ET VIOLENCES SEXUELLES SUR MINEURS

RESUME

Cette formation vise à aborder d'un point de vue général les violences sexuelles sur mineur ainsi que le pan plus spécifique de la pédophilie. Il s'agira de vous proposer une vision globale des violences sexuelles sur mineur (champ socio-historique, légale, évaluation et diagnostique clinique, soin et prévention). La seconde partie de la formation visera à approfondir l'approche clinique, puis de la confronter à vos expériences professionnelles.

OBJECTIFS

- * Appréhender les violences sexuelles sur mineurs et la pédophilie dans leur dimension historique et culturelle
- * Comprendre le cadre légal des infractions à caractère sexuel sur mineur
- * Définir les paraphilies et plus spécifiquement le trouble pédophilique au regard des dernières classifications internationales des maladies mentales
- * Aborder les principaux repères cliniques de la pédophilie et les différentes approches (neuropsychologie, processuelle, apports de la psychologie développementale)
- * Echanger quant aux profils d'auteurs de VS sur mineurs et celui, plus récent, d'auteur agissant par le biais d'images pédopornographiques
- * Découvrir les différentes modalités de prise en charge possible de la pédophilie.

METHODE PEDAGOGIQUE

- * Apport théorique
- * Echanges sur les pratiques
- * Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

- * Comprendre le phénomène de la pédophilie.
- * Pouvoir appréhender le cadre légal des infractions à caractère sexuel sur mineur
- * Donner les principaux repères cliniques de la pédophilie et des cas d'inceste
- * Etre capable d'évaluer la présence d'une pédophilie chez un patient AVS sur mineur
- * Pouvoir dessiner le profil psychocriminologique d'un patient auteur de violence sexuelle sur mineur et dégager des pistes thérapeutiques
- * Pouvoir développer une posture professionnelle et permettre d'appréhender avec plus de recul la problématique de la pédophilie.

PUBLIC

Chaque demande sera étudiée par le comité pédagogique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

DATE ET LIEU

le 07/09/2023 à Lyon

INTERVENANTS

Chloé LAVAL, Dr Sabine MOUCHET, Mathias POITAU et Iohanna ROUSSET

HORAIRES

9h - 17h en présentiel

TARIF

Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

8h45 - 9h45 : Accueil des participants de lancement de la journée

9h45 - 10h45 : Contexte socio-historique et cadre légal

11h - 12h : Repères cliniques

12h-13h : *Pause déjeuner*

13h - 17h : Outils d'évaluation, de prévention et dispositif de prise en charge :

- * Etudes de situations et échange groupal
- * Synthèse et bilan de formation

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

PÉDOPHILIE, PÉDOCRIMINALITÉ, ACTUALITÉS

RÉSUMÉ

Confondue avec la pédocriminalité, la pédophilie est une paraphilie dont le trouble peut conduire à un passage à l'acte dans une logique de facteur de risque.

La prise en charge des troubles paraphiliques et en particulier du trouble pédophilique et de ses multiples expressions est un défi qui nécessite une compréhension fine des définitions cliniques, des dynamiques en jeu, et des enjeux et principes de prise en charge.

OBJECTIFS

- Définir le cadre légal du phénomène de la pédophilie
- Déconstruire les représentations sur la pédophilie et les pédophiles
- Proposer une lecture clinique, psychopathologique, sexologique, développemental de la problématique
- Aborder la spécificité de la cyberpédocriminalité
- Connaître des outils d'évaluation des sujets pédophiles en vue d'élaborer des prises en charge adaptées.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apport théorique
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

Savoir évaluer pédophilie et pédocriminalité et proposer un accompagnement individualisé.

PUBLIC

Chaque demande sera étudiée par le comité pédagogique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

DATE ET LIEU

le 5/12/2023 à Clermont-Ferrand

INTERVENANTS

Dr Hélène DENIZOT-BOURDEL, Sylvie PIRES

HORAIRES

9h - 17h en présentiel

TARIF

Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

8h45 - 9h :

Accueil des participants

9h - 10h15 :

Définitions et classifications ; pédophilie, pédocriminalité, paraphilie

10h30 - 12h30 :

Approches cliniques

12h30-13h30 : Pause déjeuner

13h30-14h15 :

La cyberpédocriminalité

14h30 -16h30 :

Outils d'évaluation et pistes de prise en charge

16h30—17h :

Bilan et évaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

RÉSUMÉ

La famille est le lieu premier où s'ordonne et s'organise la sexualité du sujet. Les premiers objets d'investissement amoureux se trouvent au sein de la famille et semblent prédestiner les choix ultérieurs. Ces configurations proposent plusieurs scénalités qui peuvent être dysfonctionnantes ou non. Cette formation propose tout d'abord d'évoquer les différents types de familles où nous retrouvons des violences sexuelles intrafamiliales, puis de s'attarder sur les liens complexes et souffrants de ces familles. La notion du transgénérationnel et de secrets de famille seront également abordés. Enfin il sera essentiel de parler des différents types de prise en charge du côté du social, de l'éducatif et du thérapeutique.

OBJECTIFS

- Connaître les différentes typologies des familles: familles incestueuses/incestueuses, abandonniques, maltraitantes...
- Repérer les complexes familiaux et fraternels, les liens familiaux souffrants.
- Aborder les impacts du transgénérationnel et secrets de famille.
- Approcher les notions d'inceste, « missed nursing », promiscuité, huisclos...
- Evoquer les différents outils aidant à la prise en charge sociale, éducative et thérapeutique (thérapies familiales...)

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apport théorique
- Echanges sur les pratiques
- Travaux pratiques en sous-groupes
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES

Etre en capacité de reconnaître les différentes typologies familiales afin de penser des indications thérapeutiques

PUBLIC

Chaque demande sera étudiée par le comité pédagogique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

2 SESSIONS

DATES ET LIEUX

* 25/04/2023 : Clermont-Ferrand / Julie MENNUTI et Gwendoline NIQUET

* 20/11/2023 : Grenoble / Clémentine COURT, Marie FAYET et Michel HAVREDAKIS

HORAIRES

9h - 17h en présentiel

TARIF

Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

Grenoble

8h45 - 9h :

Accueil des participants

9h - 9h45 :

Travail autour des représentations des familles des Auteurs de Violences Sexuelles

9h45 - 10h15 :

Typologies des familles dysfonctionnantes

10h30 - 11h30 :

La question du sexuel dans les familles; les complexes familiaux et fraternels

11h30 - 12h30 :

Souffrance dans la transmission; transgénérationnel et secret de famille

12h30-13h30 :

Pause déjeuner

13h30-15h :

Repérage clinique dans la prise en charge individuelle et familiale

15h15 - 16h30 :

Contextualisation de la prise en charge au regard de la clinique au sein des établissements et dans le réseau

16h30-17h00 :

Bilan et évaluation de la journée

Clermont-Ferrand :

9h : Accueil des participants

9h - 12h30 :

- Que dit la loi des violences sexuelles en intrafamilial ?
- Clinique des dynamiques familiales dysfonctionnelles
- Inceste, incestuel

12h30-13h30 :

Pause déjeuner

13h30-16h30 :

Repérage, évaluation et prise en charge autour de vignettes cliniques

16h30-17h00 :

Bilan et évaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

APPROCHE MOTIVATIONNELLE POUR LES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES

RÉSUMÉ

La prise en charge des auteurs de violences sexuelles revêt un enjeu sociétal important avec comme objectif premier de réduire le risque de récurrence. Toutefois une adhésion aux soins avec un engagement dans un projet socioprofessionnel et affectif peuvent s'avérer compliqués pour cette population soumise à ces obligations durant leur parcours judiciaire.

Nous proposons ici de revoir les principes de l'approche motivationnelle afin de présenter un cadre d'entretien pouvant aider les professionnels à augmenter l'accroche aux soins nécessaires dans la prise en charge de ces auteurs de violence sexuelle.

OBJECTIFS

- Connaître les principes d'un entretien motivationnel pouvant être appliqués dans la prise en charge des auteurs de violences sexuelles :
- Appréhender l'impact de la communication dans un entretien
- Savoir identifier les étapes du changement de comportement
- Tenter d'éviter les pièges rendant l'entretien directif et confrontant
- Utiliser des techniques de communication amenant à des échanges constructifs

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apport théorique
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

Acquisition de technique d'entretien pour mobiliser les ressources des auteurs de violence sexuelle et aider au changement.

PUBLIC

Chaque demande sera étudiée par le comité pédagogique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle » ainsi que le module 2 « Approfondissement à la clinique des AVS et l'agir sexuel violent » ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

DATE ET LIEU

le 7/03/2023 à Clermont-Ferrand

INTERVENANTS

Dr Hélène DENIZOT et Sylvie PIRES

HORAIRES

9h - 17h en présentiel

TARIF

Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

9h00 – 12h30 :

qu'est-ce qu'une approche motivationnelle ?

- définition et notions théoriques
- description du processus de changement
- présentation des techniques et outils de bases
- Intérêt dans l'accompagnement des auteurs de violences sexuelles

12h30—13h30 :

Pause déjeuner

13h30 – 16h30 :

Application auprès des AVS : Cas cliniques et jeux de rôles collectifs et / ou individuels

16h30-17h00 :

Evaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

PROCESSUS GROUPAUX ET OUTILS DE MEDIATION

RESUME

La prévention des violences sexuelles est un enjeu de santé publique majeur et nous mobilise particulièrement en tant que professionnels auprès des auteurs de violence sexuelle. L'utilisation de supports de médiation à visée réflexive, éducative et thérapeutique tels que le « Selflife », le « Qu'en dit-on ? » ou encore un photolangage spécifique « adolescents et sexualité » facilite l'accompagnement en groupe et permet de compléter une prise en charge individuelle comme commandé pour la prise en charge des AVS.

OBJECTIFS

- Connaître les enjeux et axes de prévention efficaces en matière de violences sexuelles
- Découvrir et apprendre à utiliser l'outil « Selflife », connaître ses règles, son histoire, les objectifs qu'il peut soutenir
- Découvrir le Qu'en dit-on
- Se sensibiliser aux connaissances et aux dynamiques en jeu dans la prise en charge ou l'animation en groupe.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apport théorique
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES

Etre en capacité de nommer l'intérêt de l'outil de médiation dans un processus groupal en prévention.

Choisir un outil de médiation pour animer un groupe, favoriser les échanges et la réflexivité des participants.

PUBLIC

Chaque demande sera étudiée par le comité pédagogique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

DATE ET LIEU

le 06/06/2023 à Clermont-Ferrand

INTERVENANTS

Julie MENNUTI et Gwendoline NIQUET

HORAIRES

9h - 17h en présentiel

TARIF

Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

9h : Accueil des participants

9h—12h30 :

- Principaux modèles théoriques de la prévention des violences sexuelles
- L'intérêt des outils de médiation dans un groupe

12h30-13h30 : Pause déjeuner

13h30-16h30 : Présentation des outils de médiation :

- Le qu'en dit-on ? , adulte et adolescent
- Le Selflife

16h30-17h00: Bilan et évaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

Coordonnées de l'organisme

CRIAVS Auvergne-Rhône-Alpes, GCS Claude Balier
 CH Le Vinatier—Bât 424—BP 30039—69678 BRONC Cedex
 Tél : 04 37 91 53 09—Mail : criavs-formation@criavs-ra.org

Coordonnées du participant

Nom :

Prénom :

Profession :

Mail

Structure :

Adresse professionnelle :

Secteur d'activité :

Formations gratuites pour les secteurs
sanitaires et médico-sociales

☐

Sanitaire

☐

Médico-social

☐

Judiciaire

☐

Autre, préciser :

Inscription pour
le ou les modules
suivants

M1	Module N°1— Page 7 *	M6	Module N°6— Page 12	M11	Module N°11— Page 17
M2	Module N°2— Page 8	M7	Module N°7— Page 13 *	M12	Module N°12— Page 18 *
M3	Module N°3— Page 9	M8	Module N°8— Page 14	M13	Module N°13— Page 19
M4	Module N°4— Page 10	M9	Module N°9— Page 15	M14	Module N°14— Page 20
M5	Module N°5— Page 11	M10	Module N°10— Page 16		

*Pour les modules dispensés sur plusieurs sites, merci d'indiquer la localisation choisie :

Module N°1 / Localisation : _____ Module N°7 / Localisation : _____ Module N°12 / Localisation : _____

Expliquer quelles ont été les motivations vous incitant à vous inscrire :

Signature

Cachet de la structure

Organisation des formations :

Les formations peuvent être dispensées en présentiel ou par visioconférence.
 Quelques semaines avant le début de la formation vous recevrez une convocation (date, lieu et liens si visio) et une convention de formation.
 Les supports pédagogiques vous seront remis à l'issue de la formation.
 Contrôle des connaissances acquises lors de la formation à la fin de la ou les journée(s).

Mode de règlements

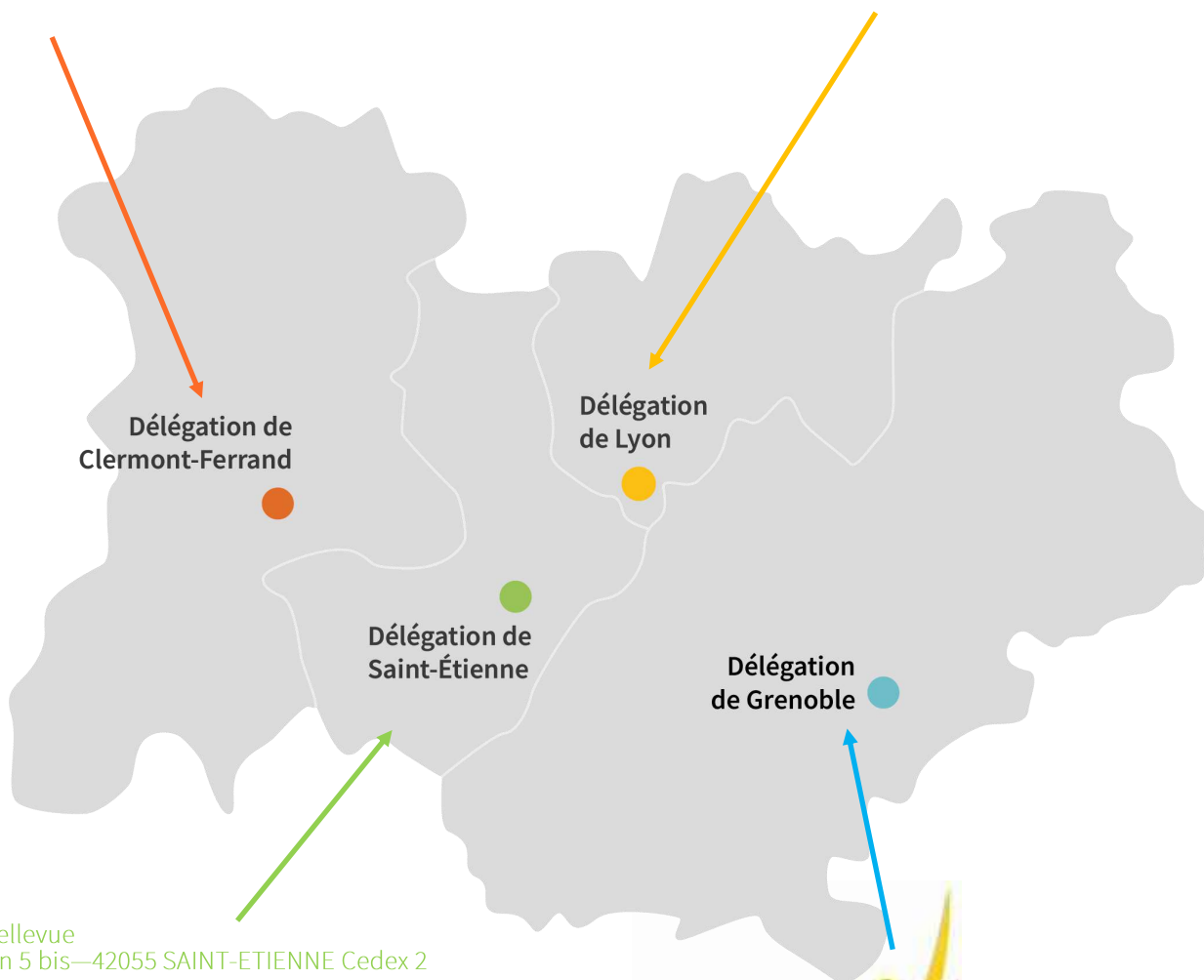
Chèque à l'ordre de l'agent comptable du CRIAVS ARA
 ou virement (le R/B vous sera transmis à la suite de l'inscription)

Conditions générale

En cas d'absence la somme sera due dans sa totalité.
 Le CRIAVS se réserve le droit de faire évoluer le contenu et / ou de changer d'intervenants.
 Si on ne pouvait tenir la tenue du stage à la date fixée le CRIAVS s'engage à fixer une date de remplacement.
 Règlement intérieur disponible sur le site internet du CRIAVS ARA
PSH merci de l'indiquer lors de votre inscription

Bâtiment place Henri Dunant
58 rue Montalembert - 63003 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél : 04 73 754 416 — ccoutures@chu-clermontferrand.fr

Bât. 424— BP 30039
95, bd Pinel—69678 BRON
Tél : 04.37.91.53.09—Mail : laure.vivier@ch-le-vinatier.fr



CHU Bellevue
Pavillon 5 bis—42055 SAINT-ETIENNE Cedex 2
Tél : 04 77 12 79 32 —Mail : criavs.secretariat@chu-st-etienne.fr

33, rue Normandie Niemen
CS 40147— 38431 ECHIROLLES Cedex
Tél : 04 56 58 89 40—Mail : contact@criavs-ra.org